



 Mémoire
Consultations prébudgétaires 2026-2027

CONTEXTE

Le Québec a su s'imposer au fil des ans comme un joueur incontournable dans l'industrie mondiale de l'aérospatiale. Avec des ventes annuelles de 22,8 milliards, il s'agit de la principale industrie exportatrice québécoise, avec près de 13% des exportations totales de la province.

Ce dynamisme permet à 43 100 Québécoises et de Québécois d'occuper des emplois de qualité, bien rémunérés et à grande valeur ajoutée.

Si ce succès mérite d'être reconnu, le Québec doit toutefois rester vigilant. Les défis actuels sont en effet nombreux et la concurrence est de plus en plus féroce, autant au sein du Canada qu'à l'international. Si ces défis de compétitivité, d'attractivité et de durabilité ne sont pas répondus, le grand Montréal est destiné à perdre son titre de troisième pôle international, après Seattle et Toulouse.

Au cours des derniers mois, en raison du climat géopolitique incertain, notamment la crise tarifaire et les conflits armés à travers le monde, mais aussi de la révision de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique, un certain ralentissement des nouveaux investissements se fait sentir au Québec mais plus largement au Canada. Cette instabilité économique et géopolitique se manifeste également autrement : l'accent accru de nombreux gouvernements, à commencer par celui du Canada, pour les investissements en défense modifie aussi considérablement l'échiquier économique de notre industrie.

Alors que le secteur de la Défense se positionne comme un vecteur d'opportunités pour l'écosystème aérospatial québécois, les besoins de nos entreprises en main-d'œuvre qualifiée restent quant à eux étourdissants et posent un sérieux défi à l'industrie : selon le Comité sectoriel en Main-d'œuvre en aérospatiale, le CAMAQ, pas moins de 65 000 postes seront à pourvoir en fabrication aérospatiale d'ici 2035, et ce, avant même de comptabiliser les emplois liés à une croissance accrue, souhaitée autant par Aéro Montréal que par tout le Québec, dans le secteur de la défense.

Les prochaines années et les stratégies déployées par les acteurs institutionnels et industriels seront donc cruciales pour consolider l'industrie québécoise et pour profiter pleinement des opportunités de croissance pour les entreprises québécoises de l'aérospatiale.

Aéro Montréal vous soumet aujourd'hui, dans le cadre du présent mémoire de consultations prébudgétaires, neuf recommandations, divisées en trois axes, pour permettre d'optimiser le

développement et la consolidation de l'industrie aérospatiale et ainsi renforcer et soutenir l'économie québécoise :

Axe I : Garantir la croissance de l'industrie aérospatiale

Axe II : Assurer la pérennité et la compétitivité du secteur aérospatial par une main-d'œuvre qualifiée

Axe III : Profiter du développement actuel du marché de la défense et de l'aviation civile pour stimuler l'économie québécoise

Nos entreprises en aérospatiale jouent déjà un rôle crucial de locomotive économique pour tout le Québec. En ces temps budgétaires difficiles, nous devons collectivement faire les bons choix pour s'assurer qu'elles ont les moyens de poursuivre sur cette voie.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Axe I — Garantir la croissance de l'industrie aérospatiale

RECOMMANDATION 1 | Confier à Aéro Montréal le mandat de consulter l'industrie pour renouveler la Stratégie québécoise de l'aérospatiale et la positionner adéquatement au sein de l'appareil gouvernemental dès 2026 afin de capitaliser sur les acquis des dernières années en plus de créer de nouveaux axes de développement

RECOMMANDATION 2 | Garantir un environnement fiscal favorable pour pérenniser le secteur, en renouvelant les crédits d'impôts existants liés à la recherche et au développement et en créant des crédits spécifiques pour l'industrie aérospatiale

RECOMMANDATION 3 | Miser sur les atouts du Québec pour se positionner comme leader mondial dans les secteurs prometteurs de l'aérospatiale durable et autonome

Axe II — Assurer la pérennité et la compétitivité du secteur aérospatial par une main-d'œuvre qualifiée

RECOMMANDATION 4 | Intégrer l'aérospatiale à l'Opération main-d'œuvre, afin que les bourses, formations et programmes de requalification soutiennent aussi ce secteur stratégique

RECOMMANDATION 5 | Déployer davantage de cohortes de formation ciblées dans les spécialités prioritaires de l'aérospatiale, avec des mesures de financement direct et des programmes d'incitatifs financiers

RECOMMANDATION 6 | Confirmer la construction de l'Aérocampus de l'École de technologie supérieure dans la zone aéro à Longueuil

RECOMMANDATION 7 | Adapter les critères en matière d'immigration pour éviter une rupture dans l'industrie aérospatiale

Axe III — Profiter du développement actuel du marché de la défense et de l'aviation civile pour stimuler l'économie québécoise

RECOMMANDATION 8 | Développer des outils et programmes dédiés pour accélérer la mise en marché de technologies duales et faciliter l'accès des PME au marché de la défense

RECOMMANDATION 9 | Augmenter nos exportations grâce à un soutien financier accru à Aéro Montréal pour concevoir et réaliser des missions ciblées à l'international afin de stimuler les opportunités commerciales, notamment celles liées à la défense

À PROPOS D'AÉRO MONTRÉAL

Créé en 2006, Aéro Montréal, la grappe industrielle de l'aérospatiale au Québec, a pour mission de mobiliser les parties prenantes de l'écosystème aérospatial du Québec - entreprises, institutions, centres de recherche, associations et syndicats - en vue d'augmenter sa compétitivité et son attractivité sur la scène mondiale, tout en soutenant sa transformation, son rayonnement et sa croissance. Les activités d'Aéro Montréal sont rendues possibles grâce à la participation des

gouvernements du Canada, du Québec et de la Communauté métropolitaine de Montréal, ainsi que des entreprises membres de la grappe

La grappe aérospatiale en chiffres :

-  Plus de **270 membres**
-  Ventes annuelles de **22,8 milliards**
-  Le Québec génère **68 % du PIB canadien** du secteur aérospatial et représente 68 % des emplois directs du secteur au pays.
-  En 2024, l'industrie aérospatiale québécoise compte plus de **43 100 emplois**, en hausse de 3,4 % par rapport à 2023.
-  Dans la région métropolitaine de Montréal, **1 travailleur sur 56** œuvre dans ce secteur.
-  L'industrie représente près de **13 % du total** des exportations du Québec, se classant au 1er rang sectoriel.

SUR CE MÉMOIRE

Tout au long de l'année, Aéro Montréal tient des rencontres avec ses différents chantiers de travail afin de sonder le pouls de ses membres sur différents enjeux touchant le secteur aérospatial. Les quelques 270 entreprises, créateurs d'emploi, institutions et organismes du milieu s'expriment ainsi sur les sujets qui les concernent : main d'œuvre, innovation, défense, chaîne d'approvisionnement, etc. En 2024, ce sont 1138 individus qui ont ainsi été mobilisés à travers nos différents comités, chantiers et instances de gouvernance. De ce nombre, 77% provenaient du secteur privé.

Le présent mémoire a été élaboré à partir des conclusions de ces rencontres, avant d'être validé avec les différents membres de notre organisation (internes et externes), pour s'assurer de présenter un consensus industriel fort au gouvernement du Québec.

Axe I — Garantir la croissance de l'industrie aérospatiale

RECOMMANDATION 1 | Confier à Aéro Montréal le mandat de consulter l'industrie pour renouveler la Stratégie québécoise de l'aérospatiale et la positionner adéquatement au sein de l'appareil gouvernemental dès 2026 afin de capitaliser sur les acquis des dernières années et créer de nouveaux axes de développement

Une stratégie qui tire à sa fin

L'adoption de la Stratégie québécoise en aérospatiale 2022-2026 a permis de consolider ce secteur clé au Québec, et d'envoyer un message clair sur l'importance cruciale de notre industrie pour l'économie québécoise auprès de l'ensemble des acteurs gouvernementaux québécois.

À l'approche de l'échéance de cette stratégie, le Québec se doit de renouveler son plan de match pour rester en tête de peloton, affronter les défis actuels et mieux anticiper les enjeux futurs de nos entreprises.

Le contexte mondial et local a bien changé depuis 2022 : forte croissance de la demande en aviation civile dans le contexte postpandémique, contrecoups économiques dus à l'implantation ou la menace d'implantation de tarifs douaniers, nombreux conflits armés à travers le monde et croissance fulgurante de l'intérêt pour l'industrie de la défense. En concertation avec l'écosystème aérospatial, le gouvernement québécois se doit de mettre à jour sa vision et ses mesures d'appui pour consolider la place du Québec comme joueur mondial clé de cette industrie. Cette stratégie permettra notamment de confirmer le financement à plus long terme de la grappe industrielle Aéro Montréal et de la zone d'innovation Espace Aéro.

Un signal clair à l'industrie

Dans sa nouvelle vision économique présentée en novembre 2025, le gouvernement du Québec a ciblé le secteur de la défense, et particulièrement la solidité de notre écosystème aérospatial, comme moteur de croissance pour les prochaines années. Aéro Montréal et l'ensemble de ses membres ne peuvent qu'applaudir l'importance accordée à notre industrie, et nous partageons évidemment cette ambition.

En ce sens, l'absence d'une stratégie québécoise spécifique pour l'industrie aérospatiale s'inscrirait en contradiction directe avec les ambitions du Québec. La maximisation du potentiel économique de notre secteur, telle que souhaitée, passe par l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour tirer le maximum de ce secteur en plein développement et envoyer un message cohérent à l'ensemble de la communauté, tant localement qu'à l'international.

De plus, il est essentiel que l'ensemble des ministères québécois agissent en prenant en compte l'importance primordiale du secteur aérospatial pour notre économie. La croissance du plus gros exportateur au Québec ne peut pas être que l'affaire du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Pour améliorer la cohérence gouvernementale dans ce dossier, le bureau du premier ministre devrait être un acteur clé dans la conception et le suivi de la future Stratégie québécoise de l'aérospatiale.

Un levier avec Ottawa

L'écosystème québécois réclame de longue date du gouvernement fédéral une stratégie pancanadienne aérospatiale, sans succès jusqu'à présent. Celle-ci se devrait de faire la belle part au Québec, de loin le chef de file pancanadien de cette industrie.

De plus, Ottawa a annoncé le dépôt imminent de sa nouvelle Stratégie industrielle en défense, qui pourrait s'avérer extrêmement porteuse d'opportunités pour notre milieu.

La Stratégie québécoise en aérospatiale constitue en ce sens un levier important pour faire pression sur Ottawa, afin que le gouvernement fédéral place l'industrie aérospatiale, et particulièrement celle située au Québec, au cœur de ses interventions économiques et industrielles à venir. Le Canada est le seul pays détenant une industrie aérospatiale aussi forte à ne pas avoir de stratégie nationale claire. L'adoption d'une nouvelle stratégie, et un soutien accru à notre industrie aérospatiale locale, permettra également la consolidation de notre souveraineté industrielle dans ce secteur crucial.

Le fait que le Québec en détient une est souvent mis de l'avant auprès des investisseurs étrangers et des sièges sociaux de sociétés québécoises établies à l'étranger comme facteur d'attraction d'investissements accrus et de nouveaux projets de développement.

Il s'agit également d'un signal fort de l'engagement fort du Québec envers toute la communauté aérospatiale, un signal qui ne peut que contribuer à consolider le rôle de Montréal comme pôle international de l'aviation, notamment à titre de siège social de l'Organisation internationale de l'aviation civile.

RECOMMANDATION 2 | Garantir un environnement fiscal favorable pour pérenniser le secteur, en renouvelant les crédits d'impôts existants liés à la recherche et au développement et en créant des crédits spécifiques pour l'industrie aérospatiale

[Un cadre fiscal essentiel](#)

Pour rester compétitif, il est essentiel de maintenir le cadre fiscal stable et attractif qui a permis au Québec de tirer son épingle du jeu à l'échelle mondiale. Les crédits d'impôt dédiés à la recherche et développement, à la formation et à l'investissement ne sont pas de simples incitatifs : ce sont des leviers stratégiques qui permettent aux entreprises, notamment à nos PME, d'innover, de moderniser leurs infrastructures et de renforcer leur position sur les marchés internationaux. L'implantation du Crédit d'Impôt Remboursable pour la Recherche scientifique et le Développement expérimental, l'Innovation et la Précommercialisation au budget 2025 a d'ailleurs été très bien accueillie par notre industrie.

En encourageant ainsi les investissements en recherche et développement, le Québec attire des capitaux et crée des emplois spécialisés, bien payés. Ces mesures contribuent à bâtir un écosystème durable et performant, capable de soutenir la croissance et l'innovation à long terme.

[Aller plus loin](#)

La concurrence accrue à l'échelle mondiale doit toutefois nous pousser à faire plus que du surplace. Le secteur aérospatial québécois est en croissance certes, mais partout dans le monde, des joueurs établis ou nouveaux compétiteurs gagnent du terrain. Si le grand Montréal veut rester le troisième leader mondial en aérospatiale, encore plus d'attention devra être consacrée à notre industrie.

Pour protéger cette position forte, maintenir et pérenniser les crédits d'impôt dédiés à la recherche, au développement, à la formation et à la production est un premier pas. Nous proposons également de créer un nouveau crédit d'impôt, spécifique pour l'industrie aérospatiale et qui tiendra compte de ses particularités. Le Québec créerait ainsi un cadre fiscal stable et clairement identifié, qui stimule l'investissement, attire les talents et consolide notre position de leader mondial, en déployant ainsi une mesure concrète liée à la future stratégie aérospatiale.

En parallèle, des incitatifs fiscaux ciblés pour l'adoption de technologies propres, par exemple en électrification, efficacité énergétique ou gestion des déchets industriels, offriraient aux entreprises des moyens supplémentaires de conjuguer performance et durabilité.

Ces mesures permettent de faire du Québec un leader national en aviation: environ 70% de la recherche et développement en aérospatiale du Canada s'effectue au Québec, une concentration qui nous permet de maintenir notre position dominante à l'échelle canadienne dans cette industrie, mais qui se doit d'être encore plus encouragée, afin de conserver notre avantage compétitif.

Des crédits payants

En encourageant financièrement l'innovation des entreprises, ces crédits contribuent à leur compétitivité à long terme et à la croissance de l'économie du Québec. Selon le Conseil d'innovation du Québec, la prévision d'exportation hors Québec est 2,4 fois plus élevée chez les entreprises avec des projets d'innovation que pour celles qui n'en ont pas.

De plus, les investissements des dernières années en recherche et développement ont clairement porté fruit, avec une progression de 18 points de pourcentage des entreprises québécoises avec au moins un projet d'innovation entre 2022 et 2024 selon le Conseil de l'innovation du Québec.

En poussant les entreprises à améliorer leur productivité, ces crédits contribuent aussi à réduire la pression sur les besoins en main-d'œuvre, bien que ceux-ci restent criants (voir Axe II).

PARCOURS AÉROCOMPÉTITIVITÉ -UN SUCCÈS À POURSUIVRE

Mis sur pied par le gouvernement du Québec en 2024, avec un financement total de 12,5M\$, le Parcours aérocompétitivité vise à soutenir la croissance et la transformation des entreprises québécoises en aérospatiale. Piloté par Aéro Montréal, les entreprises participantes bénéficient d'un accompagnement personnalisé, de conseils d'experts et de financement pour moderniser leurs processus, optimiser leurs opérations et faire des acquisitions.

Jusqu'ici, 63 entreprises québécoises ont pu bénéficier du parcours, pour accélérer leur croissance. Arrivant à échéance le 31 mars 2027, cette initiative se devra d'être renouvelée pour permettre un développement optimal de notre industrie et de l'économie du Québec.

RECOMMANDATION 3 | Miser sur les atouts du Québec pour se positionner comme leader mondial dans les secteurs prometteurs de l'aérospatiale durable et autonome.

Un chef de file en innovation

Le gouvernement du Québec a donné un grand coup en 2024 pour propulser l'innovation aérospatiale québécoise, avec la création d'Espace Aéro, une zone d'innovation dédiée à l'aérospatiale se déployant autour des pôles de Montréal, Longueuil et Mirabel.

Ce faisant, le Québec mettait une première brique pour faire de l'innovation durable un levier de compétitivité à l'échelle mondiale. En soutenant des technologies propres, la modernisation manufacturière et des projets innovants, et en servant de vitrine mondiale pour le potentiel novateur de l'industrie québécoise de l'aérospatiale, c'est l'avenir à long terme de dizaines de milliers d'emplois qui se dessine dès maintenant.

Cette quatrième zone d'innovation travaille d'ailleurs déjà à faire du Québec un leader mondial dans deux domaines particulièrement prometteurs : l'autonomie et la décarbonation.

Une autonomie toute québécoise

À l'image de plusieurs autres secteurs, l'industrie aérospatiale mondiale est pleinement engagée dans le virage vers des aéronefs autonomes, sans pilotes. Le volet des drones a été ciblé comme un important vecteur de croissance à prioriser par la zone d'innovation Espace

Aéro, pour permettre que ce soit au Québec que se fassent le développement, les essais et la certification de solutions de mobilité aérienne avancée, tout en poussant la conception de systèmes de pilotage automatiques et intelligents.

Au fil de la transition vers ce modèle, le Québec devra tirer son épingle du jeu et innover constamment pour maintenir ses acquis aérospatiaux à l'échelle planétaire, et espérer voire croître ce secteur économique.

Un virage durable

Alors que plusieurs secteurs économiques ralentissent leur adaptation environnementale, l'industrie aérospatiale mondiale garde le cap sur la transition durable, avec un objectif de carboneutralité en 2050 qui demeure prioritaire pour les entreprises de toutes tailles.

Cette transition offre une grande opportunité pour le Québec, déjà chef de file dans de nombreuses technologies vertes, dont l'électrification des transports et les modes de gestion d'énergie (batterie, hydroélectricité, hydrogène). Plusieurs initiatives de soutien à l'écoresponsabilité de nos entreprises sont d'ailleurs déjà en place, dont le certificat en décarbonation de l'aérospatiale offert à l'Université Concordia, et le programme I.M.P.A.C.T, un projet intergroupes incluant Aéro Montréal, qui accompagne les entreprises dans la réduction de leur impact écologique.

Cet accent écoresponsable permet non seulement de contribuer à la croissance durable de notre industrie et à sa compétitivité à l'échelle mondiale, mais aussi de renforcer notre capacité à attirer les talents qui façonneront l'écosystème de demain.

En effet, les nouvelles générations sont très sensibles à la cause environnementale et recherchent des entreprises et carrières engagées pour un avenir durable. Soucieuse de son image et de son attractivité, l'industrie aérospatiale mise sur cette ambition de carboneutralité et sur les technologies émergentes pour se positionner comme un secteur engagé à réduire ses émissions et porteur d'avenir. En soutenant la poursuite de ces initiatives et en amplifiant les efforts de valorisation et de promotion, nous envoyons un signal fort qui encourage la relève à se joindre à notre industrie.

Axe II — Assurer la pérennité et la compétitivité du secteur aérospatial par une main-d'œuvre qualifiée

RECOMMANDATION 4 | Intégrer l'aérospatiale à l'Opération main-d'œuvre, afin que les bourses, formations et programmes de requalification soutiennent aussi ce secteur stratégique

Des besoins criants dans les années à venir

L'industrie aérospatiale québécoise fait face à un défi majeur : combler 65 000 postes d'ici 2035, selon les données du CAMAQ. L'Ordre des ingénieurs du Québec prévoit quant à lui une hausse de 30% en besoins d'ingénieurs en aérospatiale d'ici 2033. C'est un défi colossal : si le Québec veut garder son rôle de premier plan, voire prendre du galon sur l'échiquier mondial, une solide stratégie devra être mise sur pied pour attirer ces talents, les former et ainsi combler ces postes. Il en va de la compétitivité de nos entreprises.

Ces statistiques sont d'autant plus inquiétantes qu'elles ne prennent pas en compte les besoins de main-d'œuvre liés au développement à venir de l'industrie de la défense, qui viendraient ajouter une pression supplémentaire sur le bassin de travailleuses et travailleurs qualifiés.

Bâtir sur l'attractivité du secteur

Pour relever ce défi colossal, il est crucial d'intégrer ce secteur à l'Opération main-d'œuvre. En élargissant l'accès aux bourses, formations et programmes de requalification, nous offrons aux entreprises les talents dont elles ont besoin et aux travailleurs des opportunités concrètes pour bâtir une carrière dans un domaine stratégique et innovant.

En parallèle, il faut renforcer l'attractivité du secteur : soutenir les campagnes de promotion et de recrutement menées par Aéro Montréal et ses partenaires pour inspirer les jeunes et les travailleurs en reconversion. Enfin, il est nécessaire d'encourager la rétention et la mobilité interne grâce à la reconnaissance des acquis, la formation continue et des parcours de progression clairs.

Une concurrence accrue à l'échelle canadienne

D'autres provinces canadiennes ont bien compris le besoin de répondre à l'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre : dans sa nouvelle politique industrielle déposée cet automne, la Colombie-Britannique a doublé ses investissements en formation de la main d'œuvre, ciblant spécifiquement les besoins en aérospatiale comme une priorité gouvernementale, tandis que

les gouvernement ontariens et manitobains envoient des signaux qu'ils devraient mettre en place des mesures similaires sous peu.

Pour soutenir ses ambitions, le Québec ne peut pas se permettre de se faire damer le pion par d'autres régions au pays, qui courtiseront les entreprises et les talents d'aujourd'hui et de demain à s'installer dans leurs provinces avec leurs mesures accrues en attractivité.

RECOMMANDATION 5 | Déployer, avec les établissements d'enseignement, des cohortes de formation ciblées dans les spécialités prioritaires de l'aérospatiale, soutenues par des mesures de financement direct et des incitatifs financiers pour les étudiants.

Un intérêt vif

Les inscriptions aux formations en aérospatiale sont en forte hausse depuis deux ans au Québec. Cette croissance exerce une pression sur la capacité d'accueil, les infrastructures et le corps enseignant.

Par exemple, l'École nationale d'aérotechnique située à St-Hubert a connu une hausse fulgurante de 37% de ses inscriptions à l'automne 2024. On observe d'ailleurs qu'en 2025 plusieurs formations atteignent déjà leur capacité maximale. L'AEC en maintenance d'aéronefs, par exemple, accueille aujourd'hui 28 apprenants, alors qu'elle n'en recevait qu'une quinzaine auparavant. Du côté de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal, les programmes menant à un DEP en usinage, en tôlerie de précision et en montage font également salle comble. En deux ans, le nombre d'étudiants équivalents temps plein a bondi de 132%, pour atteindre la plus nombreuse cohorte de l'institution depuis quinze ans.

Une modernisation nécessaire

Pour répondre aux besoins croissants de l'industrie, il est essentiel d'adapter notre approche en matière de formation. Cela passe par la création de nouveaux programmes de bourses ou la bonification des dispositifs existants afin d'élargir leur portée au secteur aérospatial et aux disciplines encore peu couvertes par les politiques actuelles. Ces mesures permettront d'attirer davantage d'étudiants et de travailleurs en reconversion vers des carrières stratégiques.

En parallèle, il faut investir dans des infrastructures et équipements pédagogiques de pointe pour former sur les technologies clés : nouveaux matériaux, robotisation, maintenance avancée. Un allègement des normes ministérielles actuelles en matière de dépenses de matériel, appareils et outils permettrait d'ouvrir d'autres groupes et d'accueillir davantage d'étudiants, tout comme un appui aux projets d'annexes en région de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal.

Enfin, développer des parcours courts et flexibles favorisera une diplomation rapide et la requalification des travailleurs expérimentés. Ce développement pourra être accéléré par un rapprochement entre les industriels et les institutions d'enseignement, de façon à proposer des programmes de formation adaptés aux besoins futures des futurs des entreprises et aux technologies émergentes développées par les acteurs industriels québécois.

Une pénurie de formateurs

Nos écoles de formation sont confrontées à un défi critique : la pénurie de formateurs. Alors que les salaires en entreprise surpassent ceux offerts dans le milieu académique, attirer des professionnels et techniciens qualifiés devient un véritable casse-tête. Cette situation entraîne des retards dans le démarrage des cohortes, demande des campagnes de recrutement coûteuses et provoque une dépendance accrue à l'industrie pour mobiliser ses effectifs actifs ou retraités afin d'y dénicher les profils pouvant se requalifier en enseignants.

Pour garantir la continuité et la qualité de la formation, il est urgent de mettre en place des solutions concrètes : revalorisation des postes de formateurs, partenariats renforcés avec l'industrie et incitatifs pour attirer des experts vers les carrières du milieu de l'enseignement.

Enfin, les établissements spécialisés subissent certains contrecoups de mesures globales en éducation. Les plafonds d'embauche de personnel administratif imposés au réseau scolaire frappent de plein fouet les institutions d'enseignement en aérospatiale, limitant leurs capacités d'expansion et d'accueil de nouveaux étudiants.

RECOMMANDATION 6 | Confirmer la construction de l'Aérocampus de l'École de technologie supérieure dans la zone aéro à Longueuil

Un espace d'innovation prometteur

Signe de la demande en pleine croissance pour de l'enseignement et de la recherche en aérospatiale, l'École de technologie supérieure (ÉTS) entend lui consacrer un

nouveau campus, l'Aérocampus. Élaboré avec des partenaires comme l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) et le Centre technologique en aérospatiale (CTA), ce campus sera situé sur la Rive sud de Montréal, à Longueuil, dans le secteur St-Hubert.

La confirmation du financement gouvernemental du campus permettra d'y regrouper des infrastructures de pointe et d'attirer des chercheurs en demande, et de contribuer à maintenir le leadership international et national du Québec en matière de recherche et développement en aérospatiale.

Une démarche cohérente

L'arrivée d'un tel campus, en plus de l'implantation d'un baccalauréat en génie aérospatial par l'Université à l'automne 2025, contribuera à la formation des talents nécessaires à concevoir, faire voler, fabriquer, certifier et assurer la maintenance des aéronefs québécois de demain. Il s'agit également d'une initiative s'inscrivant pleinement dans la vision stratégique adoptée par le gouvernement du Québec lors de la création d'Espace Aéro, qui compte comme l'un de ses trois pôles d'activité le secteur de Longueuil visé par l'ÉTS.

Garantir le génie de demain

Il est également essentiel, pour répondre aux besoins économiques à long terme du Québec et demeurer un chef de file en innovation, d'augmenter le nombre d'étudiants en génie. Or, la fin planifiée des budgets dédiés en 2026-2027 réduirait de 39,2 M\$ le financement accordé aux universités offrant ces programmes.

Cette ponction viendrait accentuer l'écart croissant entre les coûts de formations des futurs ingénieurs et le financement qui y est consacré. Pour éviter d'aggraver ce déséquilibre, et éviter de réduire le bassin potentiel d'ingénieurs disponibles pour nos entreprises, il serait crucial de maintenir et d'indexer les montants prévus en 2025-2026 pour les programmes de génie.

RECOMMANDATION 7 | Adapter les critères d'immigration pour éviter une rupture dans l'industrie aérospatiale

L'international pour combler les urgences

Le bassin de talents du Québec ne suffira toutefois pas à combler l'ensemble des postes vacants sur le marché du travail québécois, surtout considérant la productivité déjà élevée du

secteur aérospatial. Déjà, notre industrie aérospatiale dépend fortement de la main-d'œuvre internationale : certaines PME comptent jusqu'à 20 % d'employés sous permis temporaire. Cette réalité démontre à quel point ces talents sont essentiels pour soutenir la production et livrer des contrats stratégiques à l'exportation.

Or, certains changements aux politiques en immigration qui s'ajoutent à des situations particulières récentes, notamment l'augmentation des délais d'obtention de permis et les restrictions du Programme des travailleurs étrangers temporaires, réduisent fortement le bassin de talents disponibles, compliquant le recrutement et le transfert de connaissance en entreprise. Résultat : il s'agit de véritables freins à la croissance qui compromettent largement l'augmentation de la compétitivité de nos entreprises aérospatiales. La situation actuelle met en péril la capacité de nos entreprises, dont beaucoup de PME, à honorer leurs engagements, à préserver des emplois locaux et à maintenir le Québec en tête de l'industrie aérospatiale mondiale.

Une révision nécessaire

Pour soutenir la croissance de l'aérospatiale, il est indispensable d'adapter les politiques d'immigration aux réalités du secteur. Cela signifie revoir les seuils salariaux et les quotas du Programme des travailleurs étrangers temporaires accordés aux entreprises en aérospatiale, tout en créant un canal prioritaire pour le traitement des dossiers des travailleurs spécialisés déjà intégrés dans nos entreprises. Ces ajustements permettront de sécuriser des compétences clés et d'éviter les ruptures dans la chaîne de production.

Garantir un accès stable et rapide à une main-d'œuvre étrangère qualifiée, c'est préserver la capacité de nos entreprises à livrer des contrats stratégiques, soutenir la croissance des exportations et maintenir le Québec à l'avant-garde de l'innovation aérospatiale mondiale.

Axe III — Profiter du développement actuel du marché de la défense et de l'aviation civile pour stimuler l'économie québécoise

RECOMMANDATION 8 | Développer des outils et programmes dédiés pour accélérer la mise en marché de technologies duales et faciliter l'accès des PME au marché de la défense

Un secteur difficile à percer

Si le secteur de la défense s'avère extrêmement prometteur pour l'économie québécoise, comme le souligne avec raison la nouvelle Vision économique du gouvernement du Québec, il reste toutefois extrêmement complexe pour les PME québécoises de faire leurs débuts sur ce marché.

Entre le processus de certifications internationales, souvent long et ardu, les normes très spécifiques des différents donneurs d'ordre, et l'innovation constante qui est nécessaire pour rester compétitif sur ce créneau, nos entreprises devront dépenser des sommes importantes et pourraient attendre longtemps avant de percevoir des revenus liés aux marchés de la défense.

Des outils prometteurs

Pour permettre aux entreprises québécoises de surmonter ces difficultés, il est essentiel de mettre en place un programme d'accompagnement et de financement spécifique aux marchés de la Défense. Ce programme, déployé par Aéro Montréal, doit permettre aux entreprises qualifiées d'adapter leur production, d'obtenir les certifications nationales et internationales (ITAR, EAR, CMMC, CPCSC, etc.), et d'accéder à des prêts pardonnables ou garantis pour soutenir leur trésorerie. Ces mesures sont la clé pour sécuriser des contrats stratégiques et renforcer la compétitivité des PME québécoises de l'aérospatiales intéressées par ces marchés.

En parallèle, il faut accélérer le passage de l'innovation au marché en finançant la démonstration, le prototypage et la commercialisation des technologies développées par nos PME. La création d'une cohorte Défense dans Parcours Aéro Compétitivité d'Aéro Montréal, en collaboration avec Propulsion Québec, permettra de mutualiser l'expertise et réduire les coûts de certification. Enfin, aligner les priorités québécoises avec la Stratégie industrielle de défense fédérale à venir garantira la résilience des chaînes, l'innovation et le développement de la main-d'œuvre.

COALITION QUÉBÉCOISE DÉFENSE ET SÉCURITÉ

La Coalition québécoise pour la défense et la sécurité a été mise sur pied à l'automne 2025, afin de réunir les différents acteurs de ces secteurs, et de porter la voix du Québec dans cette industrie en pleine croissance. En plus d'Aéro Montréal, la coalition regroupe la Fédération des chambres de commerce du Québec, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le Conseil du patronat du Québec, Cybereco, Manufacturiers & Exportateurs du Québec, Naval Québec, Propulsion Québec et STIQ. La coalition a émis cinq recommandations principales pour maximiser les retombées économiques en défense au Québec, et la recommandation 3.1 de ce rapport est en ligne directe avec ce plan de match.

RECOMMANDATION 9 | Augmenter nos exportations grâce à un nouveau soutien financier à Aéro Montréal pour concevoir et réaliser des missions ciblées à l'international afin de stimuler les opportunités commerciales, notamment celles liées à la défense

La locomotive des exportations québécoises et canadiennes

L'aérospatiale joue un rôle déterminant dans la capacité d'exportation du Québec mais aussi du pays. En 2024, notre industrie se distingue comme le premier secteur exportateur du Québec, représentant à elle seule près de 13 % de l'ensemble des exportations. Une performance qui témoigne non seulement du dynamisme de la grappe aérospatiale montréalaise, mais aussi de son poids stratégique pour la croissance économique et le rayonnement international du Québec.

À l'échelle canadienne, la prépondérance du Québec dans ce secteur est encore plus marquée. La province est à l'origine de 93,4 % des exportations d'aéronefs au Canada, de 76,4 % des exportations de moteurs d'aéronefs et de 35,7 % des exportations de pièces et autres équipements aérospatiaux du pays. Ces chiffres confirment le statut du Québec comme véritable moteur national de l'aérospatiale, concentrant l'expertise, la production et l'innovation qui alimentent les marchés mondiaux.

Bâtir un tremplin pour nos entreprises

Pour renforcer la compétitivité des PME québécoises à l'international, il est essentiel d'accélérer leur capacité d'exportation. Cela passe par la diversification des marchés, la participation à des missions commerciales et salons internationaux, et la mise en place de pavillons ou stands partagés pour réduire les coûts. De nombreuses PME expriment le besoin d'un accompagnement accru, notamment à travers la bonification et l'élargissement du Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation pour franchir cette étape, car les coûts pour participer seules à ces événements sont souvent prohibitifs.

En parallèle, il faut améliorer la coordination de la diplomatie économique en arrimant les actions d'Investissement Québec International et des bureaux du Québec à l'étranger. Cette synergie facilitera l'accès aux marchés, la reconnaissance des compétences et la création de partenariats stratégiques. Miser sur ces mesures, c'est offrir à nos PME les moyens de conquérir de nouveaux marchés et de positionner le Québec comme un leader mondial en aérospatiale.